

ROMANTICISMI



LA RIVISTA DEL C.R.I.E.R.

*Les normes de l'autobiographie romantique:
le cas de George Sand*

Béatrice Didier

ANNO IV - 2019



LES NORMES DE L'AUTOBIOGRAPHIE ROMANTIQUE: LE CAS DE GEORGE SAND

Béatrice DIDIER (*ENS – Ulm*)
beatrice.didier@ens.fr

RÉSUMÉ : L'autobiographie, genre récent dans son nom, et exclu des traités de rhétorique classique, acquiert visibilité au XIXe siècle, chez Chateaubriand, Stendhal et George Sand, et c'est là que se mettent en évidence, sinon des 'normes' données, des constantes qui sont analysées dans ce texte, après un rappel des « héritages » divers, Retz, Saint-Simon, De Brosses, Saint-Augustin, Rousseau surtout. Chez George Sand, les questionnements 'éthiques', visant la 'vérité' des faits et l'implication des 'autres', sont envisagés tout comme les instances esthétiques, telles la lisibilité, l'implication du lecteur, le statut du 'je', la liberté de l'écriture, l'utilisation des documents et l'inscription du contexte historique face à l'histoire personnelle.

ABSTRACT : Autobiography, a genre which was excluded from the treaties of classical rhetoric, and whose name is recent, acquires visibility in the 19th Century thanks to Chateaubriand, Stendhal and George Sand. And at that moment, if not some given "norms", at least some standard features appear, which will be analysed in this text, after a review of the different «heritages», Retz, Saint-Simon, De Brosses, St. Augustine, Rousseau above all. As for George Sand, the ethical questions, concerning the factual truth and the involvement of others, are taken into consideration, as well as aesthetic instances, like readability, the involvement of the reader, the status of the "I" in the text, the freedom of writing, the use of documents and the inscription of the historical context facing the personal history.

MOTS CLÉS : autobiographie, George Sand, Rousseau, Chateaubriand, Stendhal, implications morales et esthétiques

KEY WORDS : autobiography, George Sand, Rousseau, Chateaubriand, Stendhal, moral and aesthetical implications



LES NORMES DE L'AUTOBIOGRAPHIE ROMANTIQUE: LE CAS DE GEORGE SAND

Béatrice DIDIER (ENS – Ulm)
beatrice.didier@ens.fr

L'autobiographie serait-elle un genre sans norme, sans règles ?

Elle a pu apparaître ainsi au public de 1830 et même aux écrivains qui s'efforcent - mais cet effort même est significatif - de définir et de justifier leur entreprise. Dans les traités de rhétorique, dans les *Poétiques* du XVIIe et du XVIIIe siècles, l'écriture de soi ne retient guère l'attention. Les grands genres, ce sont la poésie, l'épopée, le théâtre et surtout la tragédie. Le roman est mal vu, et les écritures de soi semblent un domaine négligeable, ou du moins qui n'a pas sa place dans un art poétique. *L'Art poétique* de Boileau, ouvrage de référence incontournable dont la dictature s'est exercée jusqu'au début du XXe siècle où les écoliers français l'apprenaient encore par cœur, ne traite pas de l'autobiographie.

Nul n'est donc besoin d'une bataille d'*Hernani*. Il suffira que les écrivains, individuellement, justifient en quelques pages leur propos. Le caractère personnel et, en partie, secret de l'autobiographie exclut une démarche collective. Or, à ne pas avoir à lutter contre un adversaire bien constitué que lui aurait légué le classicisme, l'autobiographie romantique peine à se définir. Le grand siècle s'était contenté d'une méfiance de gens de bonne compagnie envers le « moi haïssable », doublée d'une condamnation chrétienne envers l'orgueil (George Sand dénonce aussi le « besoin puéril »¹ de parler de soi). Mais cela ne suffit pas à définir un genre. Le mot même d'autobiographie tarde à être employé. Le romantisme a réhabilité le moi, mais il n'a pas trouvé dans l'esthétique classique de modèle bien défini contre lequel s'insurger et donc se définir.

1 Cf. George Sand, *Histoire de ma vie*, in Ead., *Oeuvres autobiographiques*, éd. Georges Lubin, Paris, Gallimard (« Bibliothèque de la Pléiade »), 1970-1971, t. I, p. 8.

Héritages

Et pourtant existent déjà quantité de formes d'écriture dont le romantisme va hériter. Et d'abord les *Mémoires* historiques, les grands textes laissés pas le cardinal de Retz, par Saint-Simon. Mais ils sont le fait de personnages ayant joué un rôle historique. Cependant, dans la première moitié du XIXe siècle, paraissent de très nombreux mémoires d'hommes et de femmes ayant traversé la période révolutionnaire, sans y jouer un rôle important; alors la vie privée peut difficilement se séparer des événements politiques; l'aventure individuelle et l'Histoire ne peuvent se dissocier. D'où cette transformation de l'Histoire et de l'historiographie: « tout est l'Histoire » écrira très justement George Sand dans une magnifique formule.

Bien d'autres lieux de l'expression du moi ont contribué à la naissance de l'autobiographe romantique. Michel Foucault, dans un article qu'il avait confié à la revue *Corps écrit*, avait brillamment montré comment les lettres de direction des premiers Pères de l'Eglise étaient déjà des formes d'autobiographie. George Sand n'ignore pas non plus les grandes autobiographies des mystiques, et cite Saint Augustin, modèle qu'elle oppose à Rousseau; dans sa prime jeunesse, elle l'a lu avec passion: « je me plus extraordinairement à cette histoire qui porte avec elle un grand caractère de sincérité et d'enthousiasme »,² tandis qu'« un abîme sépare les *Confessions* de Jean-Jacques Rousseau de celles des Pères de l'Eglise».³ L'expression du moi trouvait aussi largement sa place dans les récits de voyageur, le Président de Brosses est exemplaire, et les lettres de voyage se multiplient avec la découverte de la Suisse. Reste enfin si l'on veut évoquer les ancêtres possibles de l'autobiographie romantique, ces modestes journaux, souvent féminins, ces « livres de raison » populaires que l'on redécouvre avec plaisir dans des archives familiales. Mais tout cela ne constitue pas un genre bien défini.

Finalement le seul ancêtre direct, bien proche et que sépare pourtant la cassure fondamentale de la Révolution, c'est Jean-Jacques Rousseau. Point d'autobiographie romantique qui n'y fasse référence, mais le plus souvent pour s'en distinguer. Voilà enfin le modèle qui, en permettant de s'opposer, pourrait aider à se définir. Les autobiographies romantiques sont sévères pour Jean-Jacques; elles le citent abondamment: il est incontournable, mais - pour n'évoquer que les plus illustres - Chateaubriand, Stendhal aus-

² *Ibid.*, p. 949.

³ *Ibid.*, p. 10.

si bien que George Sand sont sévères. Le reproche le plus véhément, c'est d'avoir compromis d'autres personnes et de faire preuve d'une noire ingratitude: ainsi envers Mme de Warens. En se confessant, Rousseau a confessé les autres du même coup ! Autre reproche qui avait beaucoup été fait dès la parution: l'indécence, lorsque Rousseau évoque des scènes de voyeurisme; enfin la puériorité de certains épisodes (ainsi celui des peignes cassés) dont les contemporains n'ont pas compris l'intérêt; au total la complaisance envers soi-même. Faisant le procès de Rousseau, les écrivains romantiques pointent quelques écueils de toute autobiographie.

Pour en rester à George Sand, les références à Rousseau sont fréquentes, à s'en tenir à l'*Histoire de ma vie*. George Sand marque très justement comment les réactions devant les *Confessions* sont en train d'évoluer à son époque:

on a trop longtemps jugé les *Confessions* de Jean-Jacques au point de vue d'une apologie purement individuelle [...]. Aujourd'hui que ses amis et ses ennemis personnels ne sont plus, nous jugeons l'œuvre de plus haut [...]. Ce qui nous intéresse, ce qui nous éclaire et nous influence, c'est le spectacle de cette âme inspirée aux prises avec les erreurs de son temps et les obstacles de sa destinée philosophique, c'est le combat de ce génie épris d'austérité, d'indépendance et de dignité, avec le milieu frivole, incrédule ou corrompu qu'il traversait.⁴

En définitive, parmi tous les accusateurs romantiques de Rousseau, George Sand serait la plus bienveillante.

Normes morales

Qu'elles aient été codifiées, ou analysées à posteriori par les théoriciens comme elles l'ont été surabondamment depuis Philippe Lejeune, les normes de l'autobiographie existent bel et bien. Dès que l'on écrit, on rencontre inévitablement des normes, même si on s'ingénie à cultiver par rapport à elles un certain écart où se manifeste l'originalité; il ne peut y avoir d'écart que s'il existe, plus ou moins formulée, une norme. L'autobiographie me semble un lieu où s'articulent parfois avec plus ou moins de tension, des normes morales et des normes esthétiques.

4 *Ibid.*, p. 11.

La première règle, celle sur laquelle on insiste le plus souvent, c'est l'absolue vérité. Cette exigence apparente l'autobiographie à la confession et à l'aveu. Gisèle Mathieu-Castellani a écrit un excellent essai sur cet héritage judiciaire que traîne l'autobiographie: « Accusé, levez-vous » semblent dire les lecteurs.⁵ La postérité, comme les contemporains, serait en droit d'exiger une confession intégrale, et ce n'est pas un hasard si Chateaubriand au début des *Mémoires d'outre-tombe* raconte les affres de la confession mal faite. Héritage judiciaire et héritage religieux concordent: dire la vérité, toute la vérité. Rousseau est d'autant plus coupable, qu'il avait, dès le préambule de ses *Confessions*, affirmé qu'il dirait toute la vérité. La critique universitaire, pendant trop longtemps, s'est ingéniée à découvrir les moments où Jean-Jacques mentait. Ce type de recherches nous semble moins intéressant maintenant.

Cette question de la véracité du témoignage, George Sand l'affronte dès les premières pages. « Je ne pense pas qu'il y ait de l'orgueil et de l'impertinence à écrire l'histoire de sa propre vie, encore moins à choisir, dans les souvenirs que cette vie a laissés en nous, ceux qui nous paraissent valoir la peine d'être conservés ».⁶ Le mot important est « choisir » qui s'oppose à dire la vérité, dire toute la vérité. George Sand affirme ce droit de l'écrivain à opérer un choix. Ses lecteurs s'attendaient à beaucoup de détails sur sa vie privée, jugée par certains scandaleuse. Ils n'apprendront rien, et le lecteur moderne peut trouver ce silence curieux, tandis que de nos jours, abondent des autobiographies où s'étale la vie sexuelle - le livre ne s'en vend que mieux. George Sand se refuse absolument à ce genre de témoignages, quitte à décevoir ses lecteurs. Sur quelques points, elle est soucieuse de rétablir ce qu'elle considère comme la vérité, car elle a été l'objet de beaucoup d'attaques. Ainsi dès les premières pages, elle aborde la question de sa séparation d'avec son mari, Dudevant, objet d'un procès retentissant. Ce qui frappe, c'est la modération des propos de Sand: elle n'accuse pas Dudevant; elle ne s'accuse pas non plus. Leurs deux caractères étaient incompatibles, il n'y a pas de faute. Sur sa vie amoureuse, presque rien. C'est son droit; tant pis pour les lecteurs curieux.

Mais selon quelle norme opère-t-elle un choix ? Le filtrage de la mémoire n'est pas seul en jeu; parmi tout ce dont elle se souvient, elle pratique une sélection. Le principe de solidarité va être déterminant, et avec

5 Cf. Gisèle Mathieu-Castellani, *La Scène judiciaire de l'autobiographie*, Paris, PUF (« Écriture »), 1996.

6 George Sand, *Histoire de ma vie*, cit., p. 5.

lui, le « devoir fraternel »: il s'agira de raconter ce qui peut être utile aux autres, et en cela l'autobiographie se rapprocherait de la lettre de direction. Dès lors, ce n'est pas le détail des faits qui importe, mais davantage l'histoire d'une évolution morale, cette évolution se détachant sur l'histoire d'une époque, sur l'Histoire: « Il y a encore un genre de travail personnel qui a été plus rarement accompli, et qui, selon moi, a une utilité tout aussi grande, c'est celui qui consiste à raconter la vie intérieure, la vie de l'âme c'est à dire l'histoire de son propre esprit et de son propre cœur, en vue d'un enseignement fraternel».7 Donc présence de l'Histoire, mais dans un sens large, annonciateur de ce que sera l'Histoire pour les *Annales* au XXe siècle, et le récit d'une évolution spirituelle s'insère dans cette histoire. On est loin des petits ragots ! En retraçant l'histoire de ses parents, George Sand remonte à l'Ancien régime, et va jusqu'à la Révolution de 1848 qui marque un temps d'arrêt, puis une reprise de la rédaction. Quant à son évolution morale, elle en donne une idée au lecteur, avec ses diverses étapes : piété de l'enfance catholique, révolte, rencontre de Lamennais, contact avec le socialisme et évolution vers un christianisme proche du protestantisme. La *Conclusion* est à la fois une magnifique synthèse des mouvements de pensée de la première moitié du XIXe siècle, et une prière de large envergure.

Une vérité sélective donc, et qui ainsi ne prend que plus de valeur et répond à un désir d'exemplarité: il s'agit d'être utile à son prochain en racontant sa propre histoire. Mais ne risque-t-on pas de l'embellir: « Quand on s'habitue à parler de soi, on en vient très facilement à se vanter, et cela, très involontairement sans doute ». La démarche qui doit être celle de l'autobiographe est différente de celle du poète qui chante « Manfred, ou Faust, ou Hamlet ».8 Poète, il a le droit de s'écarter de la « réalité »; mais l'autobiographe sera « utile à ses semblables, en se communiquant à eux sans symbole, sans auréole, sans piédestal ».9

Ce principe d'utilité morale est peut être, avec des intérêts financiers, ce qui amène George Sand à publier son texte de son vivant. En quoi elle se distingue d'autres grands autobiographes romantiques. La *Vie de Henry Brulard*, Stendhal ne songe pas à la publier de son vivant; fonctionnaire, malgré lui, de Louis-Philippe, il craint d'exhiber son mépris pour « le

7 *Ibid.*, p. 9.

8 *Ibid.*, p. 6.

9 *Ibid.*, p. 7.

plus fripon des *Kings* »;¹⁰ mais je ne crois pas que ce soit la seule raison de cette préférence pour le posthume: cette préférence relève d'une certaine conception de l'intime. On sait aussi quel drame fut pour Chateaubriand, ce qu'il considéra comme une trahison: la publication, de son vivant, des *Mémoires d'Outre-tombe* dans «La Presse», événement qui le bouleversa à un tel point qu'il remania son œuvre, supprimant le livre de Venise, le livre de Mme Récamier, et de nombreux autres passages. C'est dans ce même périodique, «La Presse», que George Sand, pleinement consentante, fait paraître de son vivant *l'Histoire de ma vie*. Pourquoi cette différence ? Différence de tempérament ? Différence de génération surtout.

Les normes esthétiques

En tout cas, ces deux autobiographies de Chateaubriand et de George Sand ont été l'objet de relectures, de corrections multiples. Il faut ici, comme pour les autres œuvres de George Sand, aller contre le préjugé qui consiste à croire qu'elle écrit sans se relire. Les manuscrits qui se trouvent à la Bibliothèque Nationale et à la Bibliothèque de la Ville de Paris prouvent amplement son travail minutieux. Les nombreuses corrections qu'ils comportent sont de diverse nature; certaines correspondent à un embarras profond: ainsi lorsqu'elle parle de la conduite de sa mère; j'avais eu l'occasion d'étudier le manuscrit de ce chapitre: il est surchargé de ratures, on y voit à vif le problème que peut poser l'exigence contradictoire de la vérité et de la discrétion, surtout envers un être cher. Mais il y a aussi beaucoup de corrections qui sont dues à un souci proprement esthétique. L'autobiographie a conquis ses titres de noblesse; elle est pleinement une œuvre littéraire, elle doit donc être remise « cent fois sur le métier », revue et corrigée; elle est destinée à être un jour ou l'autre publiée et le destinataire s'est élargi. Oeuvre littéraire de plein droit, l'autobiographie est donc soumise à des normes esthétiques. Reste à essayer de les définir et à montrer comment elles peuvent différer de celles exigées pour d'autres textes. L'autobiographie, un genre en liberté ? Jusqu'à un certain point. Dès que l'on écrit, on écrit pour quelqu'un, et on obéit, qu'on le veuille ou non, à des codes.

10 Stendhal, *Vie de Henry Brulard*, éd. Béatrice Didier, Paris, Gallimard (« Folio classique »), 1973, p. 153.

Et d'abord le principe de lisibilité, question à la fois éthique et esthétique qui est à l'origine de nombreuses retouches, question ressentie de façon plus urgente, évidemment, chez les autobiographes qui acceptent la publication de leur vivant. Question d'autant plus difficile lorsque l'autobiographe reporte à cinquante ou à cent ans le moment où il sera lu. Stendhal se demande avec un mélange d'inquiétude et de curiosité: quel sera ce lecteur, ou mieux cette lectrice de 1885, et plus énigmatique encore, de 1935 : il le (ou la) suppose libéré des préjugés de l'époque de la monarchie de Juillet. Y aura-t-il d'autres préjugés, lesquels ? Impossible de le savoir. Mais on notera cependant la prescience étrange de Stendhal, puisque ces deux dates qu'il avance correspondront bien à des périodes d'intérêt pour ses oeuvres autobiographiques.

Évoquons maintenant quelques-unes de ces normes esthétiques, en ayant cependant conscience que nos classifications permettent surtout de clarifier l'exposé quand, en fait, les diverses catégories de normes interfèrent; il semble difficile d'écrire son autobiographie en la considérant comme un exercice purement littéraire. L'acte autobiographique engage l'être tout entier.

Problème premier, qui se pose dès la phrase initiale : il faut choisir le pronom personnel. Vais-je dire « je » ou « il » ou « tu » pour me désigner ? Stendhal situe cette hésitation dès la naissance de son projet :

Je devrais écrire ma vie [...]. Cette idée me sourit. Oui, mais cette effroyable quantité de *Je* et de *Moi* ! Il y a de quoi donner de l'humeur au lecteur le plus bienveillant. *Je* et *Moi*, ce serait, au talent près, comme M. de Chateaubriand, ce roi des *égotistes* [...]. On pourrait écrire, il est vrai, en se servant de la troisième personne : il fit, il dit. Oui, mais comment rendre les mouvements de l'âme ?¹¹

Stendhal n'a peut-être pas encore écrit la première page, car nous lisons dès la première ligne : « Je me trouvais ce matin, 16 octobre 1832, à San Pietro in Montorio ».¹² En tout cas, le premier mot que nous lisons est bien « Je ». George Sand ne semble pas avoir eu ces hésitations pour l'*Histoire de ma vie*, et sa première phrase est: « Je ne pense pas qu'il y ait de l'orgueil ».¹³ Les autobiographies entièrement écrites à la troisième personne sont rares, parce que trop proches du roman, mais « il » peut alterner avec « je » pour le 'distancer'.

11 *Ibid.*, p. 30.

12 *Ibid.*, p. 27.

13 George Sand, *Histoire de ma vie*, cit., p. 5.

George Sand ne semble guère avoir utilisé ce procédé dans *l'Histoire de ma vie*. Mais ce n'est pas le seul texte autobiographique qu'elle ait écrit, et la question des pronoms personnels est plus complexe dans les *Lettres d'un voyageur*, où il y a non seulement des « il », mais un « je » multiple qui peut être parfois celui d'un vieillard, parfois celui d'un jeune homme, identités qui sont bien celles de George Sand, à des moments différents, identités qu'elle assume pleinement comme étant siennes :

En parlant tantôt comme un écolier vagabond, tantôt comme un vieux podagre, tantôt comme un jeune soldat, impatient, je n'ai fait autre chose que de peindre mon âme sous la forme qu'elle prenait à ces moments-là : tantôt insouciant et folâtre, tantôt morose et fatiguée, tantôt bouillante et rajeunie.¹⁴

Plusieurs « je », donc ; et, dans la même phrase, Sand utilise la troisième personne quand il s'agit de son « âme », comme si la dissociation du « moi » entre le corps et l'âme entraînait une certaine distanciation et l'usage de la troisième personne, tandis que l'utilisation de la première personne était revendiquée comme assurant l'unité de plusieurs « moi ».

Il faudrait aussi souligner, dans *l'Histoire de ma vie*, la tendance de Sand à utiliser un « nous » ou un « on » comme moyen d'affirmer une parenté sinon une identification entre le lecteur et l'écrivain, forme souveraine de la *captatio benevolentiae* et affirmation du principe de solidarité.

L'autobiographie, écriture en liberté ? Oui et non. Le lecteur n'exige pas de l'écrivain la rigueur de construction qu'il s'attend à trouver dans un traité. La liberté d'allure, le vagabondage de la digression peuvent être considérés comme un charme. Mais la digression peut avoir un rôle plus grave dans ce procès latent qui sous-tend l'écriture autobiographique : elle peut apporter une justification. J'en donnerai un exemple chez Stendhal à un moment particulièrement douloureux : le récit de la mort de sa mère. Le chapitre commence par des considérations sur le caractère dauphinois et sur l'histoire du Dauphiné et Stendhal en vient au récit proprement dit après ce qu'il appelle lui-même une digression : « Maintenant que j'ai fait la cour aux lecteurs peu sensibles par cette digression ».¹⁵ Le lecteur ne comprendra pleinement l'utilité de cette digression que lorsque Stendhal aura raconté qu'il ne pleura pas, après avoir annoncé au début du chapitre

14 George Sand, *Lettres d'un voyageur*, in Ead., *Oeuvres autobiographiques*, cit., t. II, p. 646.

15 Stendhal, *Vie de Henry Brulard*, cit., p. 55.

des « sentiments qui probablement sembleraient exagérés et incroyables au spectateur accoutumé à la nature fausse des romans [...] ou à la nature étioyée des romans construits avec des cœurs de Paris ». ¹⁶ Chez le Dauphinois pas de démonstrations extérieures, mais des sentiments profonds. Paris est loin, le Dauphiné a été tardivement rattaché à la France : « Là où le Provençal s'exhale en injures atroces, le Dauphinois réfléchit et s'entretient avec son cœur ». ¹⁷ On notera que le lecteur a été convoqué contre le « spectateur », un spectateur qui justement ne verrait rien, s'il n'était alerté par cette digression qui explique à la fois la violence de la douleur de l'enfant et son absence d'extériorisation.

Admettons le droit à la digression, mais enfin pour qu'un récit soit possible, il faut une certaine progression, et le récit de vie, plus que tout autre genre, est soumis au temps. L'ordre chronologique semblerait donc logiquement s'imposer. Logiquement ? Mais suivant quelle logique ? L'autobiographie est œuvre de mémoire. Il y a le temps des événements, mais il y a aussi le temps de la mémoire, et la mémoire obéit à ses lois propres, un peu mystérieuses. Pourquoi brusquement tel souvenir revient-il ? Un signe mémoratif (la petite madeleine ou les pavés de l'hôtel de Guermantes), un retour sur les lieux (l'ambassade de Londres, pour Chateaubriand) ? Mais alors quelle logique suivre sur le papier ? Chateaubriand avance le procédé qui consiste à écrire au début d'un chapitre le lieu où il est écrit et par conséquent il peut évoquer le temps de l'écriture et de la mémoire, avant d'aborder le temps des événements. Mais Stendhal, lui, en use plus librement: il note les souvenirs comme ils lui viennent, et ils « galopent » si vite, qu'il peut à peine les consigner sur la feuille de papier. Cependant malgré les nombreux retours en arrière, les analepses, ou les prolepses, il y a quand même globalement dans le *Brulard* une progression chronologique, dont certains autobiographes du XXe siècle s'affranchiront complètement (ainsi Perec dans *W*). Et George Sand ? Elle affirme dès l'ouverture son désir de liberté :

Je ne fais point ici un ouvrage d'art, je m'en défends même, car ces choses ne valent que par la spontanéité et l'abandon, et je ne voudrais pas raconter ma vie comme un roman. La forme emporterait le fond.

¹⁶ *Ibid.*, p. 54.

¹⁷ *Ibid.*, p. 55.

Je pourrai donc parler sans ordre et sans suite, tomber même dans beaucoup de contradictions. La nature humaine n'est qu'un tissu de contradictions.¹⁸

Le manque de structure de l'autobiographie devient un gage de sa vérité. C'est alors que la forme, ou l'absence de forme correspond à ce qu'est la nature humaine, le texte devient l'être.

Qu'importe dès lors si l'autobiographe énonce deux fois, à quatre cents pages de distance, sa naissance: « Je suis née l'année du couronnement de Napoléon, l'an XII de la République française (1804) ».¹⁹ C'est la façon objective de situer la naissance par rapport à l'Histoire, avec la rigueur et la sécheresse d'un acte d'état civil. Tandis que le deuxième récit de la naissance est de l'ordre de la féerie: la petite Aurore est née dans une fête de famille, alors que sa mère vient de danser :

Un jour qu'ils avaient formé quelques quadrilles, ma mère avait ce jour-là une jolie robe couleur de rose, et mon père jouait sur son fidèle violon de Crémone (je l'ai encore ce vieil instrument au son duquel j'ai vu le jour) une contredanse à sa façon, ma mère un peu souffrante quitta la danse et passa dans sa chambre.²⁰

Cette deuxième version est véridique aussi : à travers la féerie, elle rend compte d'une vérité de George Sand: sa passion de la musique, son goût pour les contes de fées.

Ce double récit de naissance s'explique par la place que George Sand a donnée à l'histoire de son père. On lui a reproché d'avoir écrit cette histoire plutôt que la sienne. Elle avait répondu à l'avance à cette objection, en développant le principe de la solidarité. Tous les êtres humains sont solidaires: écrire l'histoire de son père, c'est écrire sa propre histoire. Et ces quatre cents premières pages de *Histoire de ma vie* évoquent une période passionnante: la Révolution, le Consulat, Napoléon, période à laquelle le romantisme est très redevable.

Cependant ces pages amènent aussi à poser un des problèmes de l'autobiographie: l'utilisation des lettres et documents; Georges Lubin, ce chercheur infatigable, grand découvreur de Sand, a montré grâce à une étude minutieuse, comment l'autobiographe a réécrit les lettres de son père. Le principe de vérité s'oppose-t-il à ces réécritures ? Problème esthétique et

18 George Sand, *Histoire de ma vie*, cit., p. 13.

19 *Ibid.*

20 *Ibid.*, p. 464.

moral à la fois. Dans la mesure où le sens de la lettre est conservé, le problème n'est plus qu'esthétique, et l'on peut considérer que l'insertion de la lettre ou du document dans le texte lui donne le droit de devenir un texte littéraire, donc retravaillé. Sur ce point comme sur d'autres, on ne peut pas dire qu'il n'y a pas de norme: l'écart entre la lettre réelle et la lettre intégrée doit être minimal, et relever surtout du style. La norme pour l'historien serait beaucoup plus rigoureuse. L'autobiographe bénéficie d'un droit à la création ou plutôt à la re-création.

Plus que dans d'autres genres littéraires, se fait sentir la présence, dans le texte même, du lecteur. Est-il gardien des normes ? Pour comprendre cette place, il faut tenir compte de l'importance, dans la genèse de l'œuvre, des premières lectures devant un public d'amis ou de parents. Lectures dans le salon de Mme Récamier pour Chateaubriand. Lecture dès octobre 1847 à quelques amis pour George Sand: « J'ai fini le premier volume de cette histoire du moi, et je l'ai lu, pour essayer, à quelques amis les plus chers. J'ai vu que cela pouvait intéresser beaucoup, et j'ai confiance maintenant dans la suite ». Y eut-il aussi des lectures du *Bruillard* ? Il ne semble pas, et cela expliquerait peut-être pourquoi Stendhal imagine un lecteur beaucoup plus agressif, et même prêt à jeter à l'auteur une bouteille d'encre ! Qu'on le suppose bienveillant ou hostile, proche ou éloigné dans le temps, ce personnage du lecteur a droit à la parole. Cette présence perturbe-t-elle les normes de la littérature ? Pas tout à fait, car le romancier aussi peut faire intervenir un lecteur fictif. Cependant cette présence dans l'autobiographie manifeste une parenté avec l'oralité d'une conversation. Loin d'être finalement un censeur ou un garde-fou, ce lecteur, pour George Sand est un ami à qui elle parle. Ainsi apparaît dans toute sa dimension, ce principe d'une liberté du style qui n'est pas négligence, liberté de la parole qui est la norme même – paradoxale, je veux bien - de l'autobiographie.